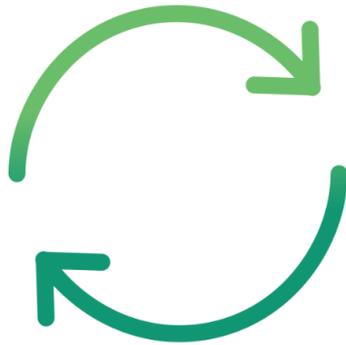


# POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**DÉMARCHE 2022-2026**

Coopérative de travailleurs en production de plants SARGIM

# UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ



Notre coopérative renouvelle une fois de plus son engagement envers le développement durable. Des efforts accrus seront entamés afin de répondre à nos priorités via de nouveaux objectifs ambitieux.

De la gestion de la relève jusqu'à la gestion des matières résiduelles, en passant par le contrôle de la rentabilité et les conditions de travail, nous travaillerons ardemment sur un total de 15 différents enjeux d'ici 2026.

Le but demeure la mobilisation de notre équipe et la pérennisation de notre coopérative. Cette politique et le plan d'action qui en découle nous permettront d'avancer avec une vision commune et globale.

A handwritten signature in black ink that reads "Denis Bujold".

Denis Bujold  
Directeur général

# NOS OBJECTIFS D'ICI 2026

- 01. GESTION DE LA RELÈVE**  
Avoir 100 % des postes comblés pour travailler en équipe complète.
- 02. CULTURE DE L'ENTREPRISE**  
Avoir 95% de nos employés engagés envers notre culture d'entreprise.
- 03. CODE DE CONDUITE**  
Avoir 95% des employés connaissant notre code de conduite.
- 04. PRATIQUES D'INVESTISSEMENTS**  
Maintenir 100 % de nos investissements annuels dans la modernisation de l'entreprise.
- 05. CONTRÔLE DE LA RENTABILITÉ**  
Augmenter de 25 % notre marge bénéficiaire.

# NOS OBJECTIFS D'ICI 2026

- 06. DIVERSIFICATION DES REVENUS**  
Augmenter de 25 % nos revenus hors contrat ministériel.
- 07. CONDITIONS DE TRAVAIL**  
Garantir un taux de satisfaction des employés de 85 % envers leurs conditions de travail.
- 08. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**  
Obtenir un indice d'expérience inférieur à 0,60 selon notre mutuelle de prévention.
- 09. IMPLICATION COMMUNAUTAIRE**  
Offrir l'équivalent de 25 000 \$ en dons, commandites et services rendus à la communauté.
- 10. RELATIONS DE TRAVAIL**  
Garantir un taux de satisfaction des employés de 85 % envers leur climat de travail.

# NOS OBJECTIFS D'ICI 2026

- 11.** **GESTION DE L'EAU**  
Réduire de 10 % notre utilisation d'eau.
- 12.** **GESTION DES PESTICIDES**  
Diminuer de 15 % la quantité totale de pesticides utilisés.
- 13.** **LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**  
Planter 30 000 arbres dans le cadre de notre service de compensation carbone.
- 14.** **GESTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL LOCAL**  
Investir 25 000 \$ dans des travaux agroenvironnementaux.
- 15.** **GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**  
Valoriser 100 % de nos résidus organiques.

# LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette politique s'adresse à tout le personnel de notre coopérative et à nos différentes parties prenantes externes. Elle porte sur l'ensemble de nos activités et de nos opérations quotidiennes.

Le comité de développement durable et la direction générale sont responsables de la coordination, de la communication et de la mise en œuvre de la présente politique et du plan d'action qui l'accompagne.

La politique et le plan d'action feront l'objet d'une mise à jour à échéance, soit en 2026. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

**POUR NOUS JOINDRE**

Coopérative SARGIM  
335, boulevard Perron Ouest  
New Richmond (Qc)  
G0C 2B0

1-418-392-6210  
administration@sargim.com

sargim.com